

OFFRE D'EMPLOI : ASSISTANTE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE (H/F) – UNPI 38

L'Union Nationale de la Propriété Immobilière de l'Isère (UNPI 38) est une association qui a pour mission d'accueillir, conseiller et défendre les intérêts des propriétaires immobiliers adhérents. L'UNPI 38 recherche une assistante juridique et administrative pour rejoindre son équipe à temps partiel (lundi au jeudi).

Vos missions principales

Au sein d'une petite structure associative dynamique, vous serez en charge de :

- Accueil et conseil de 1^{er} niveau des adhérents,
 - Gérer les adhésions (inscriptions, renouvellements, radiations) et mettre à jour la base de données adhérents.
 - Assurer le suivi administratif : classement, archivage, mise à jour des dossiers
 - Participer à la rédaction de courriers, actes, notes de synthèse, sous la supervision de la directrice.
 - Gérer les aspects financiers : enregistrement des règlements, émission des factures, relances en cas de retard.
 - Organiser les permanences, réunions du conseil d'administration et événements pour les adhérents.
 - Assurer le lien avec les partenaires (notaires, avocats, institutions, prestataires).
 - Rédiger des supports d'information (modèles de courriers, fiches pratiques) à destination des adhérents.
-

Votre profil

- **Formation** : BTS Notariat, DUT Carrières Juridiques, Licence en droit, BTS Gestion ou équivalent.
- **Expérience** : Une première expérience en assistance juridique, gestion administrative ou dans une organisation associative serait un plus.
- **Compétences** :
 - Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Outlook).
 - Connaissance du droit immobilier et de la copropriété appréciée.
 - Expérience en gestion de base de données.
 - Sens de l'organisation, rigueur et discrétion.

- Excellentes qualités relationnelles, écoute et pédagogie.
 - Autonomie, polyvalence et capacité à travailler en équipe réduite.
-

Conditions de travail

- Type de contrat : CDI à temps partiel 32 H (lundi au jeudi).
 - Lieu de travail : Siège de l'UNPI 38 à Grenoble.
 - Salaire : 22800 €/an pour 32 h + 50 % des frais de transports abonnement train
-

Pourquoi nous rejoindre ?

- Intégrer une structure associative à taille humaine, où votre travail aura un impact direct.
 - Travailler dans un environnement convivial et dynamique, au service des propriétaires immobiliers.
 - Bénéficier d'une grande diversité de missions et d'une réelle polyvalence.
-

Candidature

Merci d'adresser votre **CV et lettre de motivation** à : **contact@unpi38.fr**

Date limite de candidature : 15 novembre 2005

L'UNPI 38 s'engage en faveur de l'égalité des chances et encourage la diversité des profils.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter !